



CAMBODGE

Décembre 2017

Chers amis des enfants du Cambodge,



Avec une progression du PIB de 8 % par an, l'économie connaît depuis un certain temps un rattrapage rapide, stimulé par la politique d'ouverture des autorités. Mais la croissance en 2017 reste encore dépendante d'importants flux d'aide internationale et d'investissements étrangers dans lesquels la Chine se taille la part du lion.

La population jeune (70 % a moins de 35 ans) qui compte près de 16 millions d'habitants, est potentiellement un atout pour le pays, sous réserve d'une mise en œuvre de moyens appropriés, notamment dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

Phnom Penh est en proie à la fièvre immobilière : la capitale a des allures de gigantesque chantier et les prix subissent une hausse vertigineuse, rendant inaccessibles les nouveaux logements aux moins nantis et suscitant un mécontentement de plus en plus exprimé...

Les élections communales en cours et les législatives de 2018 constituent un véritable risque pour le pouvoir en place. Cette situation entraîne une tension dans l'opposition, soumise à des décrets répressifs, ainsi que les ONG locales, au mépris des droits de l'homme, ce dont l'ONU s'inquiète actuellement.

Dans ce contexte, nos partenaires continuent de faire front pour les plus démunis et pour les populations migrant vers la Thaïlande qui sont expulsées de ce pays et abandonnées à la frontière cambodgienne, à la merci des trafiquants.

Nous vous remercions pour votre soutien constant et vous adressons tous nos vœux pour 2018.

**L'équipe AEM Cambodge,
Christine CHARRIER, Bernard COROMPT, Jean MALLET et Bernard WAUCHEUL**

70 programmes
dédiés à l'enfance en détresse
soutenus dans 13 pays

Les Amis des Enfants du Monde, association reconnue d'utilité publique et Organisme de Solidarité Internationale.

Siège social : 9, rue Delerue - 92120 MONTRouGE
Tél. : 01 42 53 98 16 - contact@amisdesenfantsdumonde.org
www.amisdesenfantsdumonde.org

Favoriser le retour des enfants

En 2017, l'UNICEF a remis l'accent sur le rôle des familles à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'Année Internationale de la Famille.

« La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État. » Article 16, Déclaration universelle des droits de l'homme

« La famille étant la cellule fondamentale de la société et le contexte naturel de la croissance, du bien-être et de la protection des enfants, les efforts devraient en priorité viser au maintien ou au retour de l'enfant auprès de ses parents ou, le cas échéant, d'autres membres de sa famille proche... Les États devraient élaborer et appliquer des politiques cohérentes et complémentaires, axées sur la famille, pour promouvoir et renforcer l'aptitude des parents à s'occuper de leurs enfants. » Source UNICEF.

Pour nos partenaires, une volonté de relever le défi !

Krousar Thmey (KT)

Ce centre, fondé en 1992, oriente une partie de son activité vers l'aide aux enfants des rues. Le contexte social évoluant, KT travaille désormais sur le retour des enfants dans leur famille plus ou moins élargie. Les éducateurs s'attellent à la recherche de la famille, à l'enquête sur sa capacité à reprendre l'enfant, au suivi de la réintégration lorsque les conditions le permettent (avec la possibilité d'un soutien financier ou matériel). La décision est prise avec l'enfant, après concertation avec sa famille, l'équipe référente et le bureau des Affaires Sociales de la province. Dans ce cas, l'enfant reçoit régulièrement la visite des travailleurs sociaux, qui restent à son écoute et suivent sa scolarité, condition sine qua non du soutien de KT.

En 2016, 38 enfants (dont 34 % de filles) ont réintégré leur famille, et 236 jeunes (dont 115 filles) sont suivis par les éducateurs de KT.

Depuis 2013, plus de 350 enfants (dont plus de 37 % de filles) ont réintégré leur famille grâce à KT.



» **L'histoire de chaque enfant est bien connue des éducateurs de KT grâce à son suivi scrupuleusement répertorié.**



» **Pause photo pour les enfants du centre d'accueil de Chamkar Morn qui suivent les cours de soutien scolaire chaque matin.**

Un suivi rapproché

Deux éducateurs du centre d'accueil temporaire de Chamkar Morn sillonnent en moto le Cambodge pour rencontrer chaque mois 33 foyers. Ils vérifient si la famille a assez de nourriture, si les enfants sont assidus à l'école. Si besoin, ils donnent du riz et de l'argent pour la scolarité des enfants. Grâce à cela, depuis trois ans, aucun enfant réintégré dans sa famille ne l'a quittée.

des rues dans leurs familles

Les associations d'aide aux enfants des rues pallient l'absence des familles

« Lorsque, même avec une assistance appropriée, la famille de l'enfant est incapable d'assurer sa prise en charge, abandonne l'enfant ou le confie à un tiers, l'État est tenu de protéger les droits de l'enfant et de prévoir une protection de remplacement adaptée, avec le concours ou par le biais des autorités locales compétentes et d'organisations de la société civile dûment habilitées. Il incombe à l'État, par le biais des autorités compétentes, de superviser la sécurité, le bien-être et le développement de tout enfant bénéficiant d'une protection de remplacement et d'assurer un réexamen régulier du caractère approprié du système de protection de remplacement mis en place. »

Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies (dans Annexe : Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants. AG du 24 février 2010, point 64-142.)

La situation économique du Cambodge pousse les familles pauvres à partir chercher du travail en Thaïlande : c'est mieux rémunéré mais très risqué, car on est alors sans papiers. Les enfants en sont les premières victimes.

Damnok Toek travaille en réseau

Notre partenaire depuis 2012, très sensible à la situation des enfants renvoyés de Thaïlande, a choisi de s'investir sur leur prise en charge tant à la frontière thaïe que dans son centre de Neak Loeung. Il travaille en coopération avec KT et une autre association cambodgienne.

Le Docteur Sam SOVANNARITH, directeur de Damnok Toek explique :

« Selon le projet de l'UNICEF, les enfants doivent retourner dans la communauté, mais les parents n'en prennent pas soin. Ils abandonnent leurs enfants et la police les ramène chez Damnok Toek. »

Sam vit maintenant dans la résidence de l'association et a pu intégrer l'école publique en grade 5 (CM2).



Témoignage

Sam, 13 ans, originaire d'un village du Mékong, a été confié par ses parents qui partaient travailler en Thaïlande à sa grand-mère. Lorsqu'elle est décédée, la famille est venue pour les funérailles, mais repartie aussitôt après, le laissant seul. Il a alors voulu rejoindre Phnom Penh, cherchant refuge dans les temples ou les pagodes. Trouvé par la police, il vient d'être amené au centre Damnok Toek.

Krousar Thmey

Des enfants sont renvoyés de Thaïlande par les autorités sans savoir où sont leurs parents (travailleurs clandestins, en prison).

C'est le cas de Samnang et de son frère Sreynith, pris en charge dans le centre d'accueil temporaire de KT à Poipet. Ils y sont restés six mois, le temps de faire des recherches sur leur famille, qui se sont révélées vaines. Les éducateurs ont alors décidé de les confier à la maison familiale de Kompong Cham soutenue par les AEM. Ils sont arrivés fin décembre 2016. Comme ils n'étaient jamais allés à l'école, ils ont intégré le cours préparatoire.

Nos partenaires font face à des situations nouvelles pour les enfants et à des contraintes administratives lourdes, mais restent toujours volontaires et dynamiques pour les aider à se sortir de leur situation dramatique. C'est pour cela que l'aide des AEM se poursuit.



Samnang (6 ans) et Sreynith (10 ans) se sont très vite habitués à la famille, se sentant en sécurité.

Paroles de partenaires

« Nous apprécions la collaboration avec les AEM car c'est très compliqué pour nous de trouver de l'argent. Nous sommes petits et peu visibles, il est donc difficile d'attirer les fonds.

L'école communautaire financée par les AEM accueille 18 enfants de 3 à 5 ans provenant du village qui compte 250 familles. Le local est aussi utilisé par le directeur du centre de Neak Loeung pour des réunions d'informations aux familles. »

Docteur Sam SOVANNARITH, directeur de Damnok Toek.

« Le centre d'accueil temporaire de Chamkar Morn a moins d'enfants car la municipalité de Phnom Penh ne veut plus les voir dans la rue, donc les chasse. Les enfants se cachent ou se réfugient dans les pagodes. »

Sok PANNAH, directeur du centre de Chamkar Morn.

« Chaque année, nous recontactons les familles des enfants hébergés au centre de Takmao pour évaluer leur situation personnelle et leur demander si elles peuvent reprendre leur enfant. »

Samnang VOEUN, directeur du centre Takmao.



... Pour aller plus loin ...

Pour écrire à l'équipe secteur Cambodge : cambodge@amisdesenfantsdumonde.org

Pour lire les lettres aux parrains et donateurs des autres pays :
www.amisdesenfantsdumonde.org

Conscients de l'effort que représente votre contribution à cette chaîne solidaire, nous vous sommes par avance très reconnaissants de la poursuite ou du renforcement de votre soutien.

Pour les dons ponctuels, les parrainages par vos familles ou vos amis, merci d'utiliser le bon de soutien ci-joint, ou de faire votre don en ligne sur notre site internet : www.amisdesenfantsdumonde.org

Déduction fiscale : tous les dons et parrainages aux AEM donnent droit à réduction d'impôt.

En cas de changement d'adresse, n'oubliez pas de nous en informer !





Les toits AEM au Cambodge



ASIE

en 2017

REPÈRES

BUDGET GLOBAL 2017

26 300 €



Krousar Thmey

18 000 €

Centre d'accueil temporaire de Chamkar Morn : 9 000 € soit 15 % du budget de fonctionnement.

Prise en charge des enfants bénéficiaires avant de trouver une solution pérenne pour eux, et les enfants de passage.

Bénéficiaires
46 enfants

Centre d'accueil permanent de Takmao : 7 500 € soit 11 % du budget de fonctionnement.

Les enfants y vivent continuellement et vont à l'école ou au lycée ou suivent des études supérieures.

Bénéficiaires
37 enfants

Maison familiale de Kompong Cham : 1 500 € soit 13 % du budget de fonctionnement.

Les enfants y vivent dans la famille et vont dans les écoles de Kompong Cham.

Bénéficiaires
12 enfants

Damnok Toek

8 300 €

École NFE (Non Formal Education) pour enfants pauvres et formation professionnelle d'adolescents.

13 % du budget de fonctionnement correspondant aux salaires des 3 enseignants de l'école informelle et au salaire d'un enseignant de la formation professionnelle.

Bénéficiaires
150 enfants du NFE et 66 jeunes de la formation professionnelle

